

Frank Lamy, critique et commissaire d'expositions, chargé des expositions temporaires au Mac/Val, à Vitry-sur-Seine

## Paysage sémantique

Le verbe *jardiner* est apparu au quatorzième siècle dans des locutions métaphoriques au sens général d'aventure galante. Puis, à partir de 1527, sous sa forme intransitive, il devient le terme d'horticulture que l'on connaît. Son emploi transitif, quant à lui plutôt rare et non exclusif, est réservé à des domaines spécialisée : la fauconnerie par exemple. De même qu'un oiseau *se jardine* lorsqu'il se réchauffe au soleil, on peut tout aussi bien *jardiner un autour*.

En argot moderne, *jardiner* peut signifier taquiner. De manière plus générale, il conserve sa connotation sexuelle.

De *jardiner*, on tire le substantif *jardinage*. Au départ, attesté dans le sens collectif « d'ensemble des jardins », il acquiert progressivement son sens courant de « culture et d'entretien des jardins ». Avec, au dix-neuvième siècle, une acception particulière en sylviculture : mode d'exploitation d'une futaie consistant à enlever çà et là, outre les arbres vieux, quelques sujets en bon état destinés au commerce.

Selon une toute autre étymologie, le *jardinage* désigne, dans le vocabulaire des joailliers, les imperfections d'un diamant ou d'une pierre précieuse, les taches dues à une fêlure ou une substance étrangère infiltrée. En gemmologie, une pierre *jardinée*, c'est-à-dire qui présente des traces de *jardinage*, est atteinte de défauts visibles à l'œil nu. Une émeraude *jardineuse* est une émeraude dont le vert n'est pas net parce que mêlé de brun.

Synonyme de *jardinage* : *crapaud* (1845). Un *crapaud* est par ailleurs une pierre grossière incluse dans un bloc de marbre. Si le lien crapaud-imperfection est compréhensible, l'association crapaud-pierre viendrait peut-être de la croyance selon laquelle se trouvait une pierre aux vertus particulières dans la tête de tout crapaud. Le nom du batracien, faisant allusion à la forme des pattes de l'animal, serait issu du germanique *krappa*, « crochet », et appartiendrait donc à la famille des mots agrafe, crampes et autres crampons.

L'étymologie de ce pan de *jardinage* est à chercher du côté du francique *gard*, « aiguillon », « piquant », et serait donc voisin du substantif masculin souvent pluriel, les *jarres* ( variantes *jars*, *jards*) : poils droits et raides mêlés au poil fin des fourrures( ou à la laine) et dont l'enlèvement est nécessaire pour obtenir une matière soyeuse.

Il existe deux hypothèses pour la spécialisation sémantique d'une des variantes, *jars*.

La première l'expliquerait par la comparaison de la verge du mâle de l'oie avec une aiguille. Tous les emplois du mot *verge*, issu du latin *virga*, reprennent les acceptions latines de « branche souple et flexible, baguette », « bouture, rejeton, scion », « membre viril ». Par analogie, les significations du mot suivent la valeur générale de tige avec les idées de souplesse et de fermeté, ses fonctions et innombrables possibilités de métaphorisation.

La seconde théorie, cette fois-ci par allusion à la combativité de l'animal, invoque l'ancien français *jarse*, « lancette ». le verbe dérivé *jarser* « donner des coups avec un

objet pointu », est identifié comme une des étapes probables dans l'histoire du verbe *gercer*. Signifiant successivement « blesser, endommager » (fin XIIème), « scarifier » ( jusqu'au XVIème), *gercer* devient à partir de 1530 « faire de petites crevasses » (en parlant du vent, du froid). *Gerce* a désigné une lancette utilisée pour la saignée, une « teigne qui ronge les étoffes, les papiers » puis une « fente dans le bois ». Cette idée de scarification se retrouve dans la *gerçure*. Aux origines difficiles à établir : le *jars* « argot du milieu » et la *gerce* « garce ».

La *greffe*, si l'on en croit les dictionnaires, désigne la pousse ( qu'elle soit œil, branche ou bourgeon) prélevée sur une plante et que l'on insère dans une autre plante (appelée alors porte-greffe ou sujet) pour que celle-ci produise les fruits de la première. Dans ce sens, greffe a pour synonymes *greffon*, *ente* ou *scion*. Depuis le dix-septième siècle, ce mot est employé aussi bien pour l'opération par laquelle on implante un greffon que pour le résultat de cette action.

La *greffe* est alors un procédé de reproduction, de multiplication par voie végétative consistant à provoquer, par différentes techniques, la soudure de deux individus de façon à ce que le porte-greffe, ou sujet, fournisse le système racinaire sur lequel se développera le greffon correspondant à la variété dont on veut obtenir les fleurs ou les fruits.

Par extension, ce mot est entré dans le vocabulaire chirurgical pour désigner l'opération qui consiste à insérer une portion de l'organisme d'un individu (donneur) sur une autre partie du corps (que ce corps soit le même ou un autre).

Vecteur d'altérité, la greffe produit de la modification. Qu'elle accole deux singularités pour les hybrider en vue de la création d'une troisième ou qu'il s'agisse, du même sur le même, de rectifier ou modifier l'orientation d'un arbre, qu'elle soit donc hétéro-, homo-, iso-, auto-, allo-, ou encore xéno-, toujours la greffe altère le sujet.

A l'origine du mot, par analogie formelle avec le greffon, le latin *graphium*, « stylet », lui-même emprunt au grec *grapheion*, de *graphein*, « écrire ».

La greffe entretient donc un lien étroit avec l'écriture- l'acception masculine du mot en conserve la trace sémantique- et plus particulièrement avec l'objet qui traditionnellement et simplement permet l'écriture : le crayon.

Synonyme de *stylet*, le *style* désigne un poinçon de fer ou d'os, dont une extrémité, pointue, servait à écrire sur la cire des tablettes, et l'autre, aplatie, à effacer. En botanique, un *style* est la partie allongée du pistil ( ou du carpelle), reliant l'ovaire au (x) stigmates.

Poursuivant les investigations, on s'aperçoit que les mots *greffe* et *griffe* sont reliés sémantiquement par le sens d'égratignure.

Si la *griffe*, déverbal de *griffer* désigne en premier lieu, la formation cornée, pointue ou crochue, qui termine les doigts de certains animaux (mammifères, oiseaux, reptiles), son champ sémantique est, par extension et analogie, assez vaste.

Présent dans de nombreuses locutions imagées, ce mot connaît beaucoup de significations techniques précises. Signalons-en trois : en botanique, racine tubéreuse de certaines plantes comme l'asperge ou la renoncule : en bijouterie, petit crochet qui maintient une pierre sur un bijou ; et c'est ainsi que l'on nomme les crampons utilisés dans certains corps de métiers pour grimper aux poteaux électriques, aux arbres.

Dans ces divers outils qui, par métonymie, sont appelés *griffes*, remarquons particulièrement celui qui sert à faire une empreinte imitant une signature (1798). A partir de 1835, la *griffe* est la signature même effectuée au moyen d'un cachet (on appose sa *griffe*) et au figuré, depuis Flaubert, la marque de la personnalité de quelqu'un dans ses œuvres.

Autre synonymes du greffon, l'*ente*. Mot féminin qui désigne le scion que l'on prend à un arbre pour le greffer à une autre. Selon une procédure d'extension sémantique courante, par contamination, ce mot recouvre à la fois le greffon, mais aussi la greffe opérée au moyen d'une ente, voire l'arbre sur lequel on a inséré le scion. *Enter*, fortement concurrencé depuis le XVIème siècle par son synonyme greffer, signifie de manière plus générale, insérer, abouter.

Une des utilisations perdues du verbe *enter* : mettre une *ente*. C'est-à-dire allonger plus ou moins, ayant préalablement coupé le bout qui était usé ou trop court (*enter des bas*). En menuiserie, *enter*, c'est joindre deux pièces de bois de la même grosseur, d'une charpente ou d'un meuble, les assembler bout à bout dans la même direction. Terme de fauconnerie, *enter* c'est raccommoder une penne d'oiseau, froissée ou rompue, soit par la jonction d'une penne gardée soit à l'aiguille ou au tuyau.

L'adjectif *enté-ée-* est utilisé en héraldique et s'applique par exemple à un écu dont les partitions entrent les unes dans les autres.

Dans un tout autre registre, l'*ente* est le morceau de bois qui sert de manche à un pinceau.

L'*ente* est aussi un terme de chasse : peau remplie de paille ou de foin modelée en forme de volatile, placée sur un piquet pour attirer les oiseaux dans un piège. Un leurre, sorte d'appeau visuel, objet destiné à tromper. Signification première de *leurre* : c'est le morceau de cuir rouge en forme d'oiseau auquel on attachait un appât pour faire revenir le faucon sur le poing. *Dresser un oiseau au leurre*.

L'illusion que procure le leurre a quelque chose à voir avec la domestication.

*Leurre* appartient aussi au vocabulaire halieutique. C'est une amorce factice munie d'un hameçon. Une des acceptions de scion relève également du même champ lexical puisqu'il s'agit du brin très fin qui termine la canne à pêche.

Octobre 2001